

- PRÉSENTATION DE L'AT86 SERVICE JURIDIQUE ET FORMATION DES ÉLUS
- SERVICES NUMÉRIQUES CADRE DE VIE
- LA VIE DE L'AGENCE RAPPORT FINANCIER



Rapport d'activité
2023



FRANÇOIS BOCK





Après l'élaboration et la validation du projet stratégique, l'année 2023 a été la première année de mise en œuvre de ce programme ambitieux et clairement structuré pour l'avenir: une organisation interne renforcée et basée sur la bonne collaboration de tous, des investigations poussées pour conforter et pérenniser certains services, et surtout l'étude et la proposition de nouveaux services pour

répondre aux attentes des collectivités : l'Agence des Territoires évolue, elle se renforce, elle s'adapte, elle ouvre de nouveaux champs d'accompagnement des communes et de leurs groupements, elle élargit ses partenariats... et reste fidèle à sa vocation.

Les nouveaux adhérents accueillis cette année - **bienvenue à eux** - témoignent de la puissance de ce projet porté de longue date par notre territoire, dans l'intérêt bien compris de tous.

Cette Agence des Territoires est la vôtre : merci à toutes et à tous de la qualité de votre soutien et de votre engagement pour la faire évoluer.

Francois BOCK

Président délégué de l'Agence des Territoires de la Vienne

UN PROJET STRATÉGIQUE POUR L'AGENCE DE TERRITOIRES

Le projet stratégique de l'agence a été élaboré en 2022 pour les 10 années à venir : il donne une bonne visibilité aux adhérents, il constitue une feuille de route claire pour les équipes.

Le troisième et plus ambitieux scénario dit de "Développement " a été validé à l'unanimité lors de l'Assemblée Générale du 30 novembre 2022 à Lencloître. L'année 2023 a donc été la première année de mise en œuvre de ce projet stratégique.

Pour mémoire, il prévoit notamment de :

- Conforter les valeurs de solidarité et de péréquation
- Pérenniser le modèle financier et adapter les tarifs
- Améliorer l'organisation interne et fortifier les ressources humaines
- Améliorer la communication envers les adhérents
- Développer de nouveaux services répondant aux attentes des collectivités

En 2023, les actions suivantes ont été réalisées ou engagées :

Gouvernance interne

- Nomination de 3 directrices (Directrice du cadre de vie : Catherine Pérain, Directrice Administrative et Financière : Aurélie Izoré, Directrice Juridique et Formation des élus : Lucie Bebin-Brossard), en plus du Directeur des Services Numériques déjà en place (Francis Brisedoux-Rouffignant), et qui assistent le Directeur de l'Agence chacun dans leur domaine.
- Mise en place avec ces 5 directeurs du Comité Stratégique (réunion hebdomadaire) pour assurer une bonne information conjointe, une harmonisation des pratiques, et une bonne collaboration en vue des arbitrages importants.
- Mise en place d'un séminaire des cadres, à destination de tous les membres du comité des encadrants : réunions organisées en 2023 sur différents thèmes permettant de donner à tous les cadres et notamment ceux nouvellement nommés une culture de base sur l'Agence et son contexte institutionnel et territorial.

> 3 mars: Contexte institutionnel de l'AT86

> 28 avril: Partenaires et partenariats

> 15 septembre :...... Fonctionnement interne de l'Agence

> 6 novembre: Budget et finances

> 12 janvier 2024: ... Ressources Humaines

CONFORTER LES MISSIONS ACTUELLES

Le projet stratégique a identifié le besoin de requestionner certaines missions quant à leur pertinence et/ou leur modèle financier avant de développer de nouvelles missions :

Mission de maîtrise d'œuvre en paysage :

le départ à la retraite des agents en charge de ces missions, et un bilan financier défavorable nécessitaient de requestionner la pertinence de cette offre de service. La directrice du Cadre de Vie (Catherine Pérain) a fait apparaître que ce service répond toujours à un besoin des collectivités qui ne peut pas être entièrement assuré par des opérateurs privés. Il a été décidé de maintenir cette offre de service sous réserve de réussir à recruter des profils compétents sur ce sujet. Les tarifs de ce service sont augmentés.

Assistance logiciels métiers :

ce service est plébiscité par les collectivités, mais a du mal à répondre aux attentes croissantes, présente un bilan financier défavorable et un poste reste vacant, devant l'impossibilité de le pourvoir. Des formations payantes seront proposées plus systématiquement aux agents ayant des besoins spécifiques, pour essayer de réduire le nombre d'appels. Le tarif de ce service est augmenté.

Assistance juridique:

ce service est plébiscité par les utilisateurs, mais présente un coût pour l'agence important et en hausse malgré le partenariat avec l'AMF86. L'analyse des sollicitations a été réalisée par la directrice juridique et formation des élus (Lucie Bébin-Brossard) et ne fait pas apparaître de sollicitations excessives de la part de certaines collectivités. En revanche, de nombreuses sollicitations internes ont été enregistrées. Un programme de formation des agents pratiquant l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage – AMO – au sein de l'agence sera mis en place en 2024, notamment sur la question des marchés publics, pour réduire les sollicitations internes et fiabiliser la qualité de l'accompagnement proposé aux adhérents.

Créations graphiques et sites internet :

une première analyse a fait apparaître de nombreuses sollicitations internes qui doivent être mesurées plus finement. Il a été mis en place avec les agents concernés un comptage fin des temps passés pour analyse.

COMMUNICATION A DESTINATION DES ADHÉRENTS ET DES PARTENAIRES

Organisation d'une Journée Portes Ouvertes

Le 30 juin 2023, l'AT86, l'AMF86 et le CAUE86 ont organisé conjointement une journée portes ouvertes dans leurs locaux pour recevoir les élus des collectivités adhérentes, leurs agents et les partenaires institutionnels.

Lors de cette manifestation, plus de 30 mini rencontres ont été organisées pour présenter leurs offres de services. Cela a aussi été un moment convivial et d'échanges.

Participation au salon des maires

Dans le cadre de son partenariat et de la mutualisation de ses moyens avec l'AMF86, l'AT86 était invitée au salon des maires de la Vienne qui s'est déroulé le 13 octobre 2023 et a tenu un stand. Ses agents ont aussi contribué à la bonne organisation du salon. Cette manifestation a été l'occasion de rencontrer de nombreux élus et de conforter l'image de l'Agence auprès de ses adhérents.



DÉVELOPPEMENT DE NOUVELLES MISSIONS

Le projet stratégique prévoit que soient étudiés et proposés aux adhérents de nouveaux services pouvant répondre à leurs besoins.

Ouvrages d'arts

Il a été étudié la possibilité de mise en place d'une offre d'ingénierie nouvelle concernant l'entretien des ouvrages d'art et notamment des ponts. Il est décidé de proposer cette offre de service en 2024 à moyens humains constants et de déclencher un recrutement dès lors que des demandes significatives seront reçues à l'agence.

Sécurité informatique

De nouveaux services de sécurisation des installations informatiques des collectivités sont étudiés et sont ou seront proposés.

Boîtier de sécurité internet des écoles

L'accès internet par les élèves des écoles doit être sécurisé pour éviter tout accès à des contenus inappropriés, sans pénaliser le débit Internet. Une offre est désormais proposée aux adhérents : il s'agit de l'outil de sécurisation des collectivités Filtr@Net.

Service marchés publics

Déjà en place, le service marchés est renforcé en 2023 par le recrutement d'un agent dédié et l'acquisition d'un logiciel spécialisé. Il propose l'accompagnement à l'élaboration des marchés et à leur mise en oeuvre.



L' AT86 EN QUELQUES CHIFFRES



264 communes Adhérentes



61

conseils gratuits de la part des services architecture, paysage et urbanisme



737 élus participent à des actions de formation et d'information



33 projetsde conduite d'opération
et de maîtrise d'œuvre



893 dossiers juridiques traités



80 000 (+5%)

actes transmis

utilisent la plate forme STELA dématérialisation du contrôle de légalité des actes et de transmission comptable



232 collectivités

bénéficient de notre assistance pour un parc de plus de 1300 ordinateurs



6008 dossiers d'urbanisme instruits

SOMMAIRE R.A. 2023



AT86, VOTRE OUTIL D'INGÉNIERIE	
1. L'agence des Territoires de la Vienne	
2. Domaines d'activités proposés	10
	10
SERVICE JURIDIQUE & FORMATION DES ÉLUS	
1. Conseil juridique	
2. Fiches techniques3. Formation des élus	
A. Marchés publics, cellule d'accompagnement	
** Marches publics, cellule a accompagnement	17
SERVICES NUMÉRIQUES	
1. Service relation adhérents	23
2. Direction des systèmes d'information	28
3. Service assistance logiciels	30
4. Service délégué à la protection des données	32
CADRE DE VIE	35
1. Conseils aux collectivités	
2. Assistance à maîtrise d'ouvrage en phase études	
3. Assistance à maîtrise d'ouvrage pour	
l'accompagnement au montage de projet et à leur suivi	41
4. Conduite d'opération et Maîtrise d'œuvre	
5. Instruction des autorisations d'urbanisme	
LA VIE DE L'AGENCE	51
1. Adhésions	
2. Conseils d'administration 2023	
3. Assemblée générale 2023	59
4. Ressources humaines	60
5. Moments forts de l'année	
RAPPORT FINANCIER	65
NAFFORI FINANCIER	05
REVUE DE PRESSE	71
L. Glossairo	75



AT86, VOTRE OUTIL D'INGÉNIERIE

1 · L'AGENCE DES TERRITOIRES DE LA VIENNE

- Notre objectif : vous accompagner dans la réalisation de vos projets
- Des équipes spécialisées par pôle d'activités
- Une proximité à l'échelle du département de la Vienne

2 · DOMAINES D'ACTIVITÉS PROPOSÉS

Juridique et formation des élus

L'AT86 propose son service de conseil juridique, de veille législative, produit des notes d'information régulières. Détentrice d'un agrément de formation, elle organise et propose un programme de formation des élus. Ces 2 activités sont organisées en partenariat avec l'AMF 86.

Numérique

L'AT86 vous accompagne pour l'acquisition de vos matériels informatiques, assure leur maintenance, vous guide pour le choix et l'usage de vos outils numériques et logiciels spécialisés, vous aide et vous forme pour mettre en œuvre les processus de dématérialisation, vous aide à structurer et à fiabiliser votre système d'information.

- Acquisition de solutions et produits informatiques
- Assistance et maintenance à la gestion du parc informatique : mairies, écoles, EPCI, Syndicats...
- Formation et aide à l'utilisation d'une gamme d'applicatifs métiers adaptés aux besoins des collectivités locales : Cosoluce, Sistec, Odyssée-Informatique ...
- Evolution du système d'information : serveurs, hébergement des données
- Messageries électroniques, agendas partagés...
- Procédures de dématérialisation : transmissions au contrôle de légalité marchés publics, parapheur électronique, certificat de signature électronique, préparation et accompagnement avec les services de l'Etat...
- Sécurisation : pare-feu, antivirus, sauvegarde
- Déploiement de programme d'informatisation des collectivités et des écoles

L'Agence des Territoires de la Vienne (AT86), outil d'ingénierie publique territoriale au service des collectivités locales et des écoles de la Vienne

- (at
- Ingénierie et accompagnement de projets : télécommunication, mise en réseau, télétravail...
- Délégué à la Protection des Données
- Communication: site internet et travaux graphiques (logo, print, etc...)

Cadre de vie

L'AT86 vous accompagne pour préparer et réaliser vos projets d'aménagement d'espaces publics, de construction et de transformation du patrimoine bâti, de préparation et d'évolution de vos documents d'urbanisme et de vos opérations d'urbanisme opérationnel, et instruit vos demandes d'autorisation d'urbanisme

- Etude et projet de territoire
- Programmation d'opération
- Etude de faisabilité
- Organisation de consultation de maîtrise d'œuvre
- Suivi et pilotage de projet
- Projet d'aménagement
- Application du Droit des Sols (ADS)
- Accompagnement à la Planification





SERVICE JURIDIQUE& FORMATIONS DES ELUS





Le service est composé de **3 juristes**



Il exerce ses missions en partenariat avec l'association des Maires et Présidents d'intercommunalité de la Vienne.

Il répond à toutes les questions juridiques que les collectivités peuvent se poser et aux besoins de formation des élus.





SERVICE JURIDIQUE & FORMATION DES ÉLUS

Le pôle juridique accompagne les collectivités du département, en partenariat avec l'Association des Maires et des présidents d'intercommunalité de la Vienne sur la formation des élus et sur les questions juridiques qu'elles peuvent se poser

1 · CONSEIL JURIDIQUE

Le service juridique a connu une nouvelle fois une forte activité de conseil avec **893 sollicitations** cette année, sur des dossiers nécessitant un accompagnement sur le long terme et pas uniquement sur un conseil ponctuel, le tout du fait de l'avancement dans le mandat.

Le service a également été beaucoup sollicité en interne par les collègues des autres services qui accompagnent également les collectivités dans leurs actions.

- **202 collectivités** de la Vienne ont fait appel au service juridique cette année, au moins une fois.
- 🔷 **6 communes** nous ont sollicité plus de **15 fois** dans l'année.

Les collectivités consultent le service par mail, par téléphone ou à l'occasion de rendez-vous pour les dossiers qui le nécessitent



Les interrogations fréquentes cette année portaient notamment sur :

- > La réforme de la publicité des actes
- > Les marchés publics
- > L'urbanisme
- > Les biens en état d'abandon (et les procédures voisines)
- > Le funéraire
- > Le fonctionnement du conseil municipal (et les démissions des élus)
- > Les élections
- > La gestion de l'état civil
- > Le scolaire et le périscolaire
- > Les baux



2 · RÉDACTION ET MISE À JOUR DE FICHES TECHNIQUES

Le service rédige et met à jour des fiches techniques pour guider les collectivités dans certaines procédures (par exemple : échange de chemins ruraux, les marchés passés en procédures adaptées, la démission d'un conseiller municipal,...). Vous pouvez retrouver l'ensemble des fiches rédigées par le service sur le portail de l'AT86 : Inscription sur www.portail.at86.fr

Veille et rédaction de la newsletter mensuelle envoyée à plus de 450 contacts

Le service juridique rédige et envoie une newsletter tous les mois aux adhérents pour les informer des actualités juridiques.

Il est possible de recevoir la newsletter directement en vous inscrivant via le portail de l'AT.







- **37** formations et réunions d'information
- 737 élus formés ou informés

Renouvellement de l'agrément de formation pour 4 ans par le CNFEL obtenu **le 5 janvier 2024**

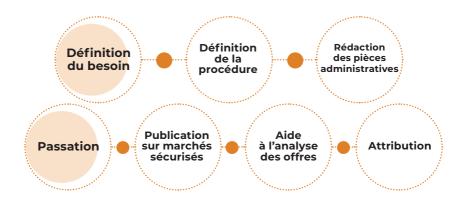
37 formations et réunions d'information ont été organisées pour un total 737 élus. Elles ont pour objet de faciliter l'exercice du mandat, de comprendre les grandes réformes et d'analyser des questions juridiques d'actualité.

Ces formations sont organisées dans nos locaux ou dans les communes afin d'être au plus proche des élus sur le territoire.

Grâce à nos nombreux partenariats, notamment avec le CAUE86, la Gendarmerie, le Procureur de la République ou encore le Centre de gestion, nous avons pu aborder des thèmes transversaux et bénéficier de précieux retours d'expérience.

4 · CELLULE MARCHÉS PUBLICS SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT

Au sein du service juridique, une cellule marchés publics a été mise en place en 2020. Elle propose sur devis des services d'assistance administrative pour chaque étape du processus d'achat public (évaluation des besoins et des procédures, publication des consultations, analyses des offres, exécution...). Un poste supplémentaire a été créé pour renforcer l'équipe et développer cet accompagnement.







SERVICES NUMÉRIQUES



Qualité de l'organisation de votre système informatique et de son évolution :

ingénierie réseau, sécurisation des données et des infrastructures système et réseau, outils collaboratifs, processus de dématérialisation, accompagnement aux logiciels métiers, accompagnement au RGPD





1. RELATION ADHERENTS

• Assister les collectivités sur tous les projets, de l'étape du conseil jusqu'à la livraison

2 · DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION (DSI)

Accompagner à l'ensemble des besoins matériels et organisationnels liés au numérique

3 · ASSISTANCE LOGICIELS METIERS

Accompagner et former aux logiciels métiers

4 · DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES (DPD)

• Accompagner les collectivités dans le cadre de l'application du RGPD

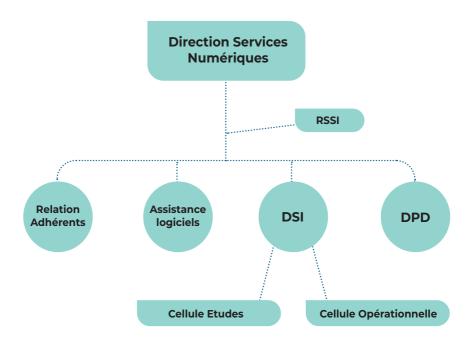
5 · RSSI

• Définir et mettre en œuvre la stratégie de sécurité informatique



ORGANISATION DE LA DIRECTION DES SERVICES NUMERIQUES







BILAN 2023

- Poursuite de la mise en œuvre des dispositifs de sécurisation du Système d'Information
- Nomination d'un RSSI (Responsable Sécurité des Systèmes d'Information) rattaché directement au Directeur des Services Numériques
- Consolidation de la cohésion de groupe des services numériques
- Nouvelle organisation entre la Cellule Marchés et la DSI pour le traitement des demandes liées aux marchés publics

PERSPECTIVES 2024

- Projet du nouveau site internet "portail "
- Projet de changement de notre outil de GRC (Gestion de la Relation Client) et de notre outil de facturation
- Mise en place et animation d'un réseau des DSI départementaux
- Nouvelle offre de services en matière de sécurité informatique à proposer aux collectivités
- Tisser des liens avec des partenaires institutionnels aux collectivités





1 · RELATION ADHERENTS

 Au 31 décembre 2023, nous comptabilisons 336 collectivités adhérentes à l'Agence. Ce nombre est très stable et les perspectives d'évolutions sont minces car la grande majorité des collectivités et des établissements sont déjà adhérents.

En 2023, nous avons eu le plaisir de compter la Commune de Châtellerault, la Communauté d'agglomération de Grand Châtellerault ainsi que le CCAS de Châtellerault en nouvelle adhésion notamment pour la mise en œuvre du délégué à la protection des données.

Ces adhésions sont importantes et témoignent de l'intérêt porté pour nos activités et notre accompagnement et nous vous en remercions vivement.

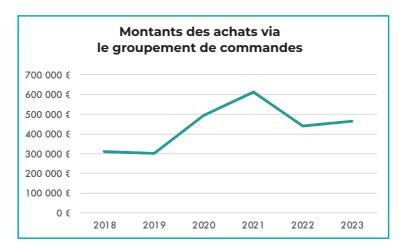






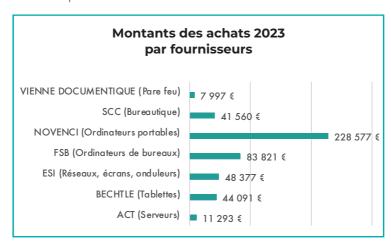
QUELQUES CHIFFRES 2023

LE GROUPEMENT D'ACHATS



• Entre 2022 et 2023, on constate une légère augmentation du montant global des commandes de matériels

Cependant on constate une baisse de commandes pour l'équipement des collectivités et une hausse du volume pour les équipements des écoles. Le plan TNE (Territoires Numériques Éducatifs) a fortement contribué à cette évolution. La part des commandes écoles représente 220 000 € ht et 245 000 € ht pour les collectivités

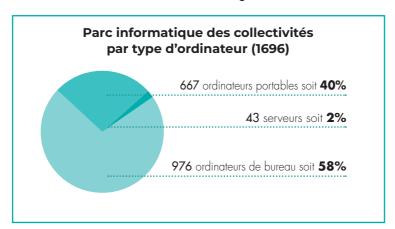




(MATÉRIELS SOUS CONTRAT D'ASSISTANCE AT86)



RÉPARTITION PAR TYPES D'ÉQUIPEMENTS

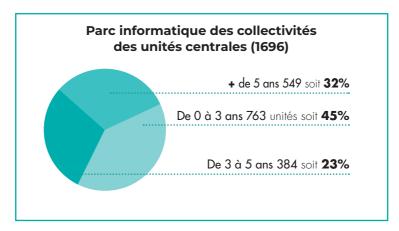


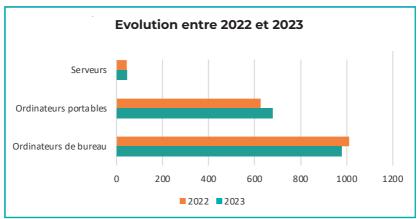


Le nombre de matériels sous contrat d'assistance entre 2022 et 2023 est resté relativement stable

Depuis 2020, la part d'ordinateurs de bureau a diminuée au profit des ordinateurs portables et cela se vérifie encore pour 2023

RÉPARTITION PAR ÂGE DES MATÉRIELS





On constate un léger recul concernant l'âge des ordinateurs. L'explication tient au fait que les matériels sont relativement fiables et performants permettant ainsi de prolonger leur temps d'utilisation.

Les contraintes budgétaires, l'écologie et les usages de plus en plus orientés en mode Web contribuent certainement à ce constat.

FAIT MARQUANT

2023 - Renouvellement du marché pour les solutions informatiques



Afin de répondre aux sollicitations des collectivités et des écoles en matière d'équipements numériques, l'AT86 est coordinateur d'un groupement de commandes. Le marché en cours ayant pris fin en février 2024, les procédures de renouvellement afin de respecter les règles de la commande publique ont été mise en œuvre dans le courant du 2ème semestre 2023.

NOMBRE DE COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES AUX SERVICES NUMÉRIQUES

• 232 : Gestion du parc informatique des collectivités locales

• 68 : Gestion du parc informatique des écoles

• 239 : Assistance aux logiciels métiers

• 272 : Dématérialisation des actes réglementaires et budgétaires

134: Dématérialisation des marchés publics
263: Délégué à la Protection des Données
282: Adhésion au groupement de commandes

NOMBRE DE PRODUITS ET SERVICES SOUSCRITS

■ **1430**: Messageries collaboratives

65 : Sites internet

■ 478 : Certificats d'authentification ou/et de signature

Parapheurs électroniques

Gestions des convocations des Assemblées





2 · DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION (DSI)

Cellule etudes

- Chefs de Projets (AMO, gestion de projets, dématérialisation, architecture SI, réseaux et télécoms, messagerie)
- Gestionnaires d'Etudes (Administration numérique, études de parc informatique, développement Web, conception graphique)

Cellule opérationnelle

- Assistance technique
- Installation de matériel
- Maintenance du matériel informatique et des serveurs
- Gestion des sauvegardes
- Gestion de la sécurité

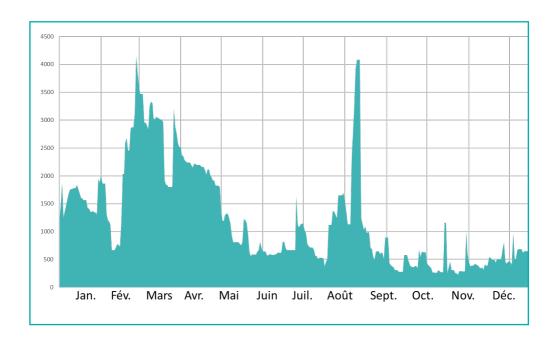
Les réalisations 2023

- Sécurisation du Système d'Information suite aux recommandations de l'audit avec la mise en place d'un annuaire d'authentification centralisé (SambaAD) et d'un antispam (Vade Cloud)
- Mise en place d'une solution de téléphonie convergente (SFR Business Phone)
- Passage en production sur le coffre-fort de mots de passe
- Poursuite du plan TNE avec la réalisation de 41 audits
- Migration des messageries @departement86.fr vers Zimbra
- Mise en place d'un outil de gestion de parc informatique (WAPT)
- Mise au catalogue d'un boîtier de filtrage des accès internet école (Filtr@net)
- Nombreuses refontes de sites internet
- Refonte de l'ensemble des plaquettes de présentation des activités de l'Agence



Les projets en 2024

- Poursuite de la sécurisation du Système d'Information avec la micro-segmentation des réseaux
- Poursuite du déploiement de l'outil de gestion de parc (WAPT)
- Déploiement du boîtier de filtrage des accès internet école (Filtr@net)
- Mise au catalogue d'un coffre-fort de mots de passe
- Déploiement du parapheur SESILE
- Poursuite du projet Archives Départementales
- Mise au catalogue d'une solution logicielle de GRC/GRU
- Refonte du portail adhérents



Graphique illustrant l'évolution du nombre de vulnérabilités du Système d'Information de l'Agence en 2023, identifiées à l'aide du logiciel Cyberwatch. La hauteur des pics correspond à la découverte de nouvelles vulnérabilités plus ou moins critiques, et leur brièveté à la rapiditié d'intervention à l'application des mises à jours correctives.

3 · ASSISTANCE METIERS

Le service Assistance Logiciels accompagne et forme aux logiciels métiers proposés par l'Agence des Territoires et utilisés en collectivité afin de répondre aux besoins de nos adhérents. Equipe composée actuellement de 4 personnes dont une en apprentissage.

Missions:

Assistance aux logiciels métiers :

Service de conseil et d'accompagnement de proximité en adéquation avec les évolutions réglementaires et les configurations techniques des logiciels métiers proposés par l'Agence des Territoires et utilisés en collectivités :

- Anticipation des besoins et paramétrage des logiciels
- Accompagnement à l'utilisation des logiciels métiers par assistance téléphonique et télémaintenance.
- Mise à disposition sur le portail de l'AT86 de supports pédagogiques téléchargeables depuis un espace réservé afin de permettre aux utilisateurs d'appréhender les logiciels de façon autonome

Collaboration avec 3 éditeurs et proposons 2 gammes pour l'état civil et le funéraire :

COSOLUCE: budget, comptabilité, paie, état civil funéraire, élections, affaires générales

SISTEC: funéraire

ODYSSÉE: état-civil

Chiffres 2023:

Chiffres 2023 : 5906 sollicitations traitées

En parallèle de l'assistance téléphonique, le service a réalisé les missions suivantes :

- Déploiement généralisé de l'outil iconnect en partenariat avec le service Relation Adhérents et la cellule dématérialisation : connecteur automatisant l'envoi des flux comptables et budgétaires sur le portail de la DDFIP ainsi que la réception des flux émanant des Services de gestion comptable.
 - Ce produit est proposé sans sur-coût pour les adhérents.
- Accompagnement au passage du nouveau référentiel M57.
- Mise en place du C.F.U. [compte financier unique] en phase d'expérimentation : le service a été pilote pour l'éditeur Cosoluce afin d'anticiper autant que possible ce nouveau dispositif initié par les services de l'Etat.
- Rencontres territoriales : 7 Rencontres territoriales ont eu lieu en fin d'année sur 7 sites différents du département, animées à chaque fois par 2 agents.

Chiffres 2023:

Les formations de groupe ont repris dans la toute nouvelle salle de formation qui a été financée à hauteur de 75% par le département.

Afin d'accompagner au mieux les agents désireux de se former, le service a assuré **54 formations individuelles** (formations payantes) soit **16 de plus qu'en 2022.**





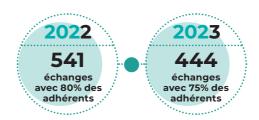
4 · SERVICE DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES

Les objectifs de la feuille de route 2023 étaient :

- L'accompagnement étroit des grosses structures adhérentes;
- L'assistance aux collectivités en phase de mise en conformité ;
- Renforcer l'initiation au RGPD et la formation au logiciel MADIS



Accompagnement à la mise au conformité au RGPD de **7 nouveaux adhérents en 2023**.



En 2023, le service DPD a eu moins d'échanges avec presque le même nombre d'adhérents que les années précédentes. Cela traduit une certaine montée en compétence des collectivités les plus avancées dans leur mise en conformité à la législation relative à la protection des données.

Le service DPD continue de former les nouveaux référents RGPD au logiciel de gestion de la conformité MADIS.

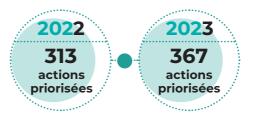




Actions priorisées:

Les actions à mener pour la conformité RGPD sont priorisées après analyse de l'état des lieux des collectivités. Le nombre d'actions dépend donc du nombre d'état des lieux réalisés.

Lors du suivi à 6 mois des plans de relance, il est constaté un certain désengagement concernant la poursuites des actions. Le service DPD s'efforce donc de maintenir l'effort de mise en conformité des collectivités en maintenant un accompagnement étroit pendant cette phase de travail.



Registre de traitements et logiciel RGPD

Les initiations au RGPD et les coaching MADIS sont l'occasion pour les référents RGPD des communes et le service DPD de déployer les registres de traitements. En 2022, le nombre de registres déployés était de 74% pour les communes et 41% pour les autres structures.



Seuls une commune, son CCAS et sa communauté d'agglomération, nouvellement adhérents, n'ont pas eu l'occasion de déployer leurs registres de traitements en 2023.



CADRE DE VIE



Les pôles Architecture - Paysage - Urbanisme accompagnent vos collectivités pour préparer et mener à bien tous les projets de construction, d'aménagement ou de développement de leur territoire.

Nos architectes, paysagistes et urbanistes peuvent vous guider depuis la réflexion globale menée sur l'ensemble du territoire de la commune ou de l'intercommunalité (plan de référence, projet de territoire...) jusqu'à la réalisation opérationnelle d'une opération ponctuelle.

Nos objectifs sont de vous garantir la bonne maîtrise de tout le processus de décision,

et de tendre avec vous vers la meilleure qualité finale des projets réalisés.



1 · LES CONSEILS AUX COLLECTIVITÉS

Les missions de conseil sont gratuites. Elles permettent aux élus de s'assurer de la bonne exécution de leurs obligations de maître d'ouvrage public et de bénéficier d'un éclairage expert sur les différentes possibilités techniques qui s'offrent à eux. L'AT86 attache une importance particulière à ce que les propositions formulées soient proportionnées et viables.

L'activité sur cette thématique représente 55 conseils sur l'année 2023 :

- 14 conseils réalisés par le pôle paysage
- 47 conseils réalisés par le pôle urbanisme

Exemple Paysage – Boivre-la-Vallée Abords salle des fêtes de La Chapelle-Montreuil

Intervention en conseil auprès des élus pour la réorganisation des abords de la salle des fêtes, le choix de revêtements durables et perméables, la végétalisation et la gestion des eaux pluviales sur le site.



Boivre-la-Vallée- SdF La Chapelle-Montreuils



Nieuil-l'espoir-plan principe

2 · L'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE EN PHASE ÉTUDES

Phase essentielle pour garantir la qualité finale de la réalisation, elle permet d'identifier les enjeux et d'élaborer en conséquence un ou plusieurs scenarios d'intervention. Une concertation élargie avec les acteurs de projet est souvent préconisée pour les sensibiliser à la démarche, recueillir leurs attentes et tester les scenarios.

En outre, la phase étude a pour but d'évaluer la pertinence de la réalisation, d'en préciser les conditions de réussite (techniques, réglementaires, etc.) ainsi que les moyens financiers à mobiliser par la collectivité.

Elle peut prendre différentes formes : étude de définition ou d'opportunité ; étude de faisabilité ; programmation pluriannuelle ; étude de planification territoriale ; etc.

L'activité sur cette thématique représente 55 études sur l'année 2023 :

- 47 études de faisabilité réalisées et/ou en cours par le pôle architecture et paysage
- **8 études** de planifications réalisées et/ou en cours par le pôle urbanisme

Exemple Paysage – Nieuil-L'Espoir – Etude de faisabilité – Liaisons douces et parcours de santé dans le quartier du Bois Picault

Autour du domaine sportif communal, Nieuil l'Espoir dispose de différents espaces verts, square et bassins d'orage qui reliés entre eux peuvent créer un vrai réseau de liaisons douces et de promenade.

Ces espaces sont actuellement peu utilisés car ils sont peu identifiés et équipés. Ils sont par contre entretenus et végétalisés, une riche trame de haies et boisements anciens et récents rendent la promenade agréable et appréciée. Un état des lieux du fonctionnement du quartier a été réalisé mettant en avant les atouts et manques en termes d'équipements, de perception, d'usages et de convivialité.

Sur cette base, des scenarii d'aménagement ont été analysés.

Un schéma de principe d'aménagement de l'espace a été élaboré pour servir de base à la suite de l'opération.

Exemple Architecture - Etude de faisabilité - Chalais

La commune de Chalais a fait l'acquisition en centre bourg d'un ensemble de bâtiments dans un état de délabrement avancé permettant de qualifier le tout de "friche". Cet ensemble comprend une grange dont la moitié est écroulée, une maison (R+1+combles) en très mauvais état divisée en deux parties surplombée d'un espace arboré, un reliquat de bâti dont il ne reste que le pignon, et plusieurs caves troglodytiques, le tout arrangé autour d'une vaste cour.

La commune souhaite réhabiliter les logements pour les mettre en location, et si possible la grange pour en faire un lieu de vie du centre-bourg. Ce type d'ensemble est très particulier et typique du canton, il possède une qualité architecturale indéniable, et mérite donc, malgré son état, d'être préservé. Pour engager cette opération, la commune a eu besoin de faire réaliser une étude de faisabilité pour déterminer à quelles conditions techniques, réglementaires et financières cette opération peut être décidée.

L'étude a consisté, après diagnostic des lieux et recensement des besoins, en l'élaboration de plusieurs scénarios mixant la réhabilitation, la construction neuve et les possibilités d'aménagement de l'espace de la cour.

Chacun accompagné d'une estimation du coût d'opération.

Il appartient ensuite à la commune de choisir un scénario et d'envisager une suite à donner à son projet.





Chalais

Exemple Architecture – Etude de faisabilité Valence en Poitou

La commune de Valence-en-Poitou dispose de vastes espaces en cœur de bourg de Couhé actuellement sous-utilisés et sous-valorisés. L'esplanade Saint Martin, ancienne promenade ombragée dominant la vallée de la Dive est devenue au fil du temps une plateforme en enrobé sans qualité urbaine et paysagère avec pour seule fonction le stationnement d'appoint.

Ciblé dans le cadre du programme "Petites villes de demain "comme un enjeu majeur de revitalisation, la renaturation/requalification de ce site s'accompagnerait de l'implantation d'une médiathèque à l'interface entre la Place du marché et l'Esplanade Saint martin permettant ainsi de conforter et développer l'offre culturelle et la centralité du bourg de Couhé.

Pour engager cette opération, la commune a eu besoin de faire réaliser une étude de faisabilité afin de déterminer à quelles conditions techniques, réglementaires et financières cette opération pourra être décidée.

L'étude de l'AT86 a consisté en l'analyse du site, l'analyse du contexte (bâti et voirie), le recensement des besoins et contraintes, pour aboutir à différents scénarios d'aménagement combinant des options d'aménagement paysager de l'esplanade, ainsi que les grandes options d'implantation de la médiathèque/musée du numérique.

Sur la base de cette étude, l'AT rédigera le programme paysager, architectural et technique, puis assistera la collectivité pour l'organisation de la consultation de maîtrise d'œuvre sur compétences moyens et références, et ceci jusqu'à l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre et la notification le rendant exécutoire.

La consultation de Maîtrise d'œuvre intégrera également la requalification d'ensemble des espaces publics environnant et la connexion avec les abords des halles et la Grand'rue.





Valence-en-Poitou

Exemple Architecture - Etude de faisabilité - Vouillé

La commune, constatant que le bâtiment de la mairie ne correspond plus aux usages et fonctionnements actuels, a souhaité engager son réaménagement afin d'optimiser les locaux et accueillir confortablement les agents et les concitoyens. Le site ne permettait pas d'agrandissement, cependant une délocalisation de certains usages était envisageable et a été étudiée.

Des diagnostics accessibilité et énergétique avaient été préalablement réalisés faisant apparaître un certain nombre de points à corriger/améliorer, et les élus avaient identifié des dysfonctionnements après des échanges avec les agents : les objectifs de l'étude ont donc été d'adapter le bâtiment aux nouveaux usages, d'améliorer les fonctionnalités du site et le confort thermique et de le rendre accessible aux personnes à mobilité réduite.

Pour engager cette opération, la commune a eu besoin de faire réaliser une étude de faisabilité par l'AT86 afin de déterminer à quelles conditions techniques, réglementaires et financières cette opération pouvait être décidée.



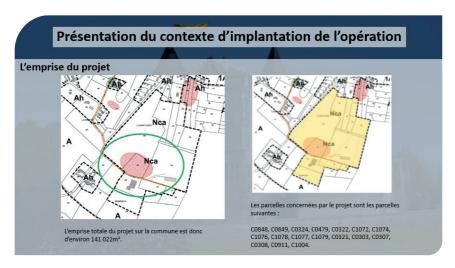


Vouillé

Exemple Urbanisme - Modification simplifiée - Usseau

La commune de Usseau a engagé une procédure de modification simplifiée dans l'objectif de corriger le règlement écrit de la zone dédiée aux carrières afin de permettre la diversification d'activité de l'entreprise déjà présente sur le secteur.

L'AT86 a réalisé le dossier de la procédure et accompagné la commune dans le suivi réglementaire et administratif ainsi que pour toute la phase de concertation et les diverses réunions.



3 · L'ASSISTANCE À MAITRISE D'OUVRAGE POUR L'ACCOMPAGNEMENT AU MONTAGE DE PROJET ET À LEUR SUIVI :

L'AT86 accompagne les collectivités dans le montage de leurs projets afin de construire une démarche de projet, de garantir la prise en compte des différents enjeux et d'aboutir à un résultat conforme aux attentes des élus.

L'objectif est de transcrire les intentions d'un programme dans un cadre réglementaire et administratif. Il s'agit de transformer un outil d'aide à la décision vers un outil de commande publique : rédaction d'un programme, élaboration des pièces écrites pour un marché public, accompagnement les communes pour désigner les équipes compétentes, pour animer les échanges entre les différents partenaires d'un futur projet.



Cet accompagnement concerne des projets d'urbanisme opérationnel, de requalification d'espaces publics, de développement local à l'échelle communale ou intercommunale, etc.

L'activité sur cette thématique représente 43 missions d'AMO sur l'année 2023 :

- 42 missions d'AMO réalisées et/ou en cours par le pôle architecture et paysage
- 1 missions d'AMO réalisées et/ou en cours en transversalité

Exemple Architecture - Mission AMO- Coussay les Bois

L'église Notre Dame, du XIIe siècle, classée (depuis le 21/12/1914) se situe à Coussay les Bois, en rive d'une voie très passante, et connait quelques désordres structurels. La commune a donc souhaité engager sa restauration afin d'offrir un meilleur confort d'usage aux utilisateurs et garantir le maintien du patrimoine local.

Pour ce faire, la commune a eu besoin de réaliser une première étude de diagnostic pour préciser la nature des travaux à réaliser, ainsi que le montant estimatif à consacrer au projet. A l'issu de ce diagnostic, les conclusions doivent conforter la faisabilité du projet et permettre qu'une mission de maîtrise d'œuvre se réalise.

Afin de pouvoir conserver la même équipe sur ces deux missions, l'AT86 a proposé au maître d'ouvrage de mettre en œuvre une procédure d'accord cadre.



Coussay les Bois

Exemple Architecture - Mission AMO Angles sur l'Anglin

La commune a fait l'acquisition d'une maison bourgeoise sur la place principale en centre bourg ayant abrité la pharmacie. Elle souhaite engager sa restauration afin de maintenir une activité à cet emplacement et de garantir le maintien du patrimoine local. Avant toute chose, la mairie a procédé à un sondage des habitants pour explorer à la fois les attentes, les besoins, et les idées associés à la réhabilitation de cet édifice. Beaucoup d'habitants ont répondu, et forte de cette dynamique, la collectivité a décidé d'engager l'opération.

A la suite de la prise en compte de ces éléments de programmation, la commune a eu besoin de faire réaliser une première étude de diagnostic afin de détailler la nature des travaux à réaliser, ainsi que le montant estimatif à consacrer au projet, pour être sûre de se lancer dans l'aventure.

Et dans la volonté de garder la même équipe pour cette phase et les suivantes, il a été pris le parti de passer par une procédure d'accord cadre avec le concours de l'AT86.

Afin de pouvoir conserver la même équipe sur ces deux missions, l'AT86 a proposé au maître d'ouvrage de mettre en œuvre une procédure d'accord cadre.





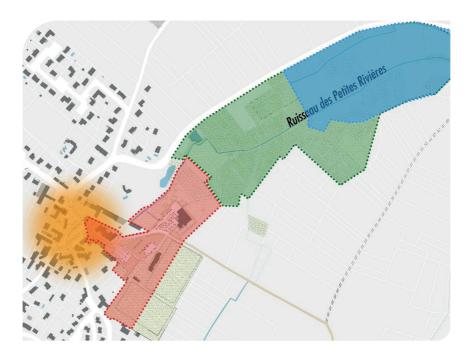
Angle-sur-l'Anglin

Exemple Paysage - Availles-en-Châtellerault Mission AMO - Les Petites Rivières

Le vallon du ruisseau des Petites Rivières prend son origine au centre bourg d'Availles-en-Châtellerault et constitue une zone humide d'un grand intérêt environnemental.

Afin de préserver le site et sa biodiversité tout en l'ouvrant à la promenade et à la découverte, l'AT86 a mené en 2022 une étude de faisabilité pour aider la collectivité dans la définition du projet.

A la suite de quoi, en 2023 la municipalité a missionné l'AT86 pour l'assister dans le processus de choix d'une équipe de Maîtrise d'Œuvre.



Availles-en-Châtellerault-Cartographie





Dans le cadre de missions d'AMO conduite d'opération, il s'agit d'accompagner les collectivités par le suivi technique, administratif et financier des projets, de la conception architecturale jusqu'à la réception et la fin de garantie de parfait achèvement. L'objectif est d'être aux côtés de la collectivité pour l'accompagner dans son rôle de maître d'ouvrage dans le cadre de la commande publique : suivre le projet techniquement et administrativement, maîtriser l'enveloppe budgétaire, régulariser les différents prestataires, instaurer un dialogue constructif entre le maître d'œuvre et le maître d'ouvrage.

De plus, l'AT86 peut également assister les communes de la conception jusqu'au suivi et la réception de travaux d'opérations d'aménagements d'espaces publics.

L'activité sur ces thématiques représente 33 missions pour l'année 2023 :

De plus, l'AT86 peut également assister les communes de la conception jusqu'au suivi et la réception de travaux d'opérations d'aménagements d'espaces publics.

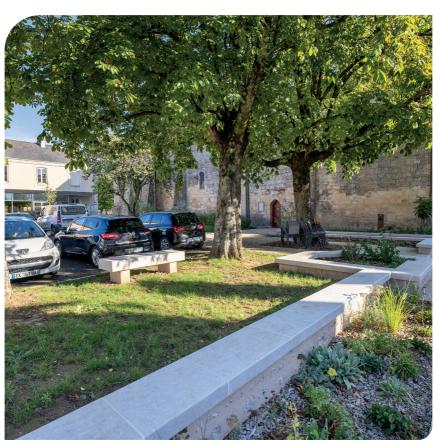
- 26 missions d'AMO de conduite d'opérations en cours sur l'année 2022 suivi par le pôle architecture
- 7 missions de missions de conception/maîtrise d'œuvre sur l'année 2023 suivi par le pôle paysage

Exemple Paysage - La Villedieu-du-Clain - Mission de Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du centre bourg

L'accent a été mis sur les cheminements piétonniers, avec la création d'un parvis aux abords de la mairie et de l'église et une réorganisation du stationnement jusqu'alors omniprésent.

- La réorganisation de la place de la Mairie afin de faciliter l'ensemble des usages de l'espace (commerces, marché, mairie, église...) et valoriser le cœur de bourg.
- La sécurisation de la vie locale en créant une zone 30 traversante sur la RD et l'avenue des Bosquets.

- La réorganisation de la place de la Mairie afin de faciliter l'ensemble des usages de l'espace (commerces, marché, mairie, église...) et valoriser le cœur de bourg.
- La sécurisation de la vie locale en créant une zone 30 traversante sur la RD et l'avenue des Bosquets.
- La mise en accessibilité et la création de continuités piétonnes sur l'ensemble de l'espace permettant de desservir l'ensemble des commerces et services.
- La réfection de l'ensemble des cheminements piétons avec recherche de désimperméabilisation des sols tout en maintenant une accessibilité optimale.
- La sanctuarisation des abords des écoles avec la réalisation d'un espace d'attente pour les parents, convivial et végétalisé et la fermeture à la circulation automobile de la voie de desserte par un système de contrôle d'accès.



La Villedieu-du-Clain

Exemple Architecture – Chouppes - Mission AMO conduite d'opération

Ayant décidé la rénovation de sa salle des fêtes et de sa Mairie, la commune avait commencé à faire réaliser les études par une équipe de maîtrise d'œuvre. Au gré de l'avancement du projet, la collectivité a rencontré quelques difficultés avec l'équipe de maîtrise d'œuvre de l'opération pour maîtriser le coût global de son opération et le périmètre initialement prévu.

Dans ce contexte, elle a souhaité être accompagnée par l'AT86 pour clarifier les tâches administratives, financières et techniques de l'opération. L'AT86 va ensuite accompagner la collectivité sur toute la durée de la réalisation des travaux pour une réception en novembre 2023.





Chouppes

Exemple Architecture - Sanxay - Mission AMO conduite d'opération

La commune dispose d'une ancienne école " la Maison Saint-Gabriel " qui est utilisée en tant que Maison des Associations. Elle a souhaité engager sa rénovation afin d'offrir un meilleur confort d'usage aux utilisateurs, aux différentes structures associatives de la commune et d'y accueillir les Soirées Lyriques.

Au-delà d'une rénovation générale, une sérieuse mise aux normes s'impose dans tous les domaines, en particulier celui de l'accessibilité. Après avoir demandé à l'AT86 de réaliser une faisabilité, la commune l'a donc sollicitée pour rédiger le préprogramme architectural et technique, et l'assister pour l'organisation de la consultation de maîtrise d'œuvre sous forme d'une prestation sur compétences références et moyens, et ceci jusqu'à l'attribution du marché.

5 · INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

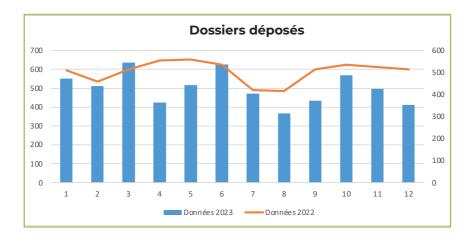
L'AT 86 accompagne les communes ou les EPCI à gérer leur compétence en matière d'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme : Certificats d'urbanisme d'information (CUa) et opérationnel (CUb), Déclaration préalable (DP), Permis de construire (PC) et Permis de construire pour une maison individuelle et/ou ses annexes (PCMI), Permis d'aménagement (PA) et Permis de démolir (PD).

En 2022, **97 communes** adhèrent au service d'instruction des autorisations du droit du sol (ADS).

Instruction des dossiers d'urbanisme

L'ADS en chiffres pour l'année 2023 :

- 6 008 dossiers déposés soit 2 860 équivalent PC (EPC)
- 4,1 instructeurs soit 698 EPC par agent





L'expérience et l'expertise de l'équipe permettent une instruction qui s'adapte au plus proche au besoin des collectivités adhérentes.

4 réunions d'échanges et d'informations ont été réalisées

à l'attention du personnel des mairies en charge de l'urbanisme :

■ 05 mai 2023 : Communauté de Communes du Loudunais

9 mars 2023 : Communauté de communes Civraisien en Poitou

2 mars 2023 : Communauté de communes des Vallées du Clain

• 24 mai 2022 : Communauté d'agglo du Grand Châtellerault

Compagnonnage aux fondamentaux d'urbanisme

Depuis janvier 2023, le service propose une mission de compagnonnage aux fondamentaux de l'urbanisme qui consiste en l'accompagnement de l'agent en charge de l'urbanisme sur les notions fondamentales (champ d'application, différentes surfaces d'urbanisme, recours à l'architecte, etc.) et sur la prise en main du logiciel d'urbanisme.





LA VIE DE L'AGENCE





Au 31 décembre 2023,

nous comptabilisons 336 collectivités adhérentes à l'Agence.

Ce nombre est très stable et les perspectives d'évolutions sont minces car la grande majorité des collectivités et des établissements sont déjà adhérents. En 2023 nous avons eu le plaisir de compter la Commune de Châtellerault, la Communauté d'agglomération de Grand Châtellerault ainsi que le CCAS de Châtellerault en nouvelle adhésion notamment pour la mise en œuvre du délégué à la protection des données.

Ces adhésions sont importantes et témoignent de l'intérêt porté pour nos activités et notre accompagnement et nous vous en remercions vivement.



1 · ADHÉSIONS À L'AGENCE DES TERRITOIRES 2023

Bilan 2023

L'Agence des Territoires est fière et heureuse de compter de très nombreux adhérents. Au 31 décembre 2023 nous comptabilisons 336 collectivités.

Communes: 265

EPCI: 7

Syndicats: **35** CCAS-CIAS: **29**

L'adhésion donne accès à un premier niveau de conseil dans l'ensemble des domaines d'intervention de l'Agence.

Les tarifs 2023:

Communes : forfait annuel de **0,89€/habitants** (plancher de 195€ et plafond de 4 200€).

Communautés de Communes : forfait annuel de 4 200€

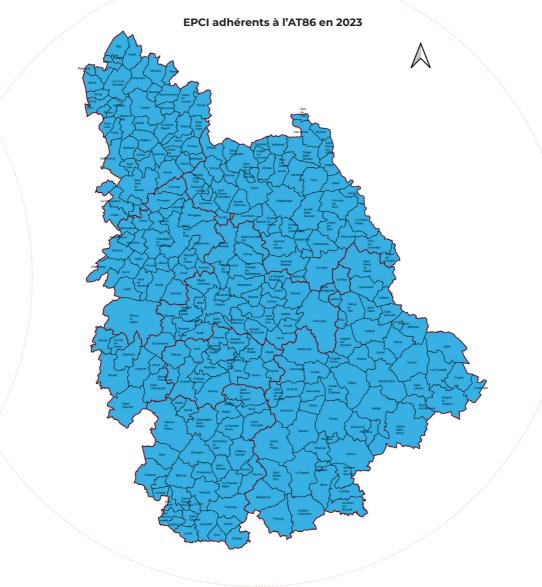
Autres groupements de communes :

De 0 à 10 ETP*: 195€ De 11 à 30 ETP*: 1575€ Plus de 30 ETP*: 4200€

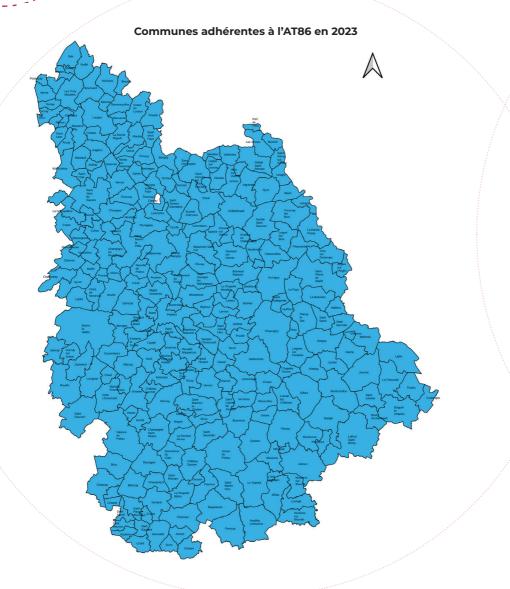
* ETP: Equivalent Temps Plein

Ensuite, les différents services sont proposés selon le tarif en vigueur, téléchargeable sur le site internet de l'AT86.



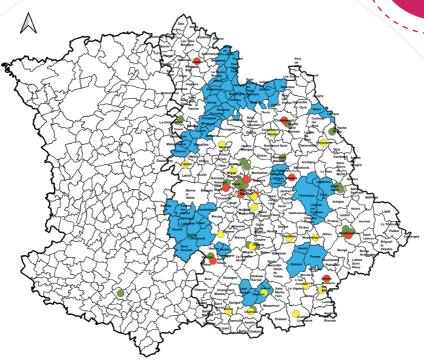








Structures adhérentes à l'AT86 en 2023



2 · LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Alain Pichon, Président de droit de l'AT86 en tant que Président du Département de la Vienne a délégué sa présidence à François Bock.

En 2022, suite aux élections législatives, Pascal Lecamp est devenu député et n'a pas conservé son mandat de maire.

Il a donc aussi perdu son statut de membre du Conseil d'Administration et il a été remplacé par Jacky Roy.

Michel Bugnet a été élu Vice-Président aux services numériques.

Béatrice Fontaine a été nommée déléguée à l'urbanisme.



COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE DES TERRITOIRES



Président délégué François BOCK

1er Collège des Conseillers Départementaux 10 titulaires et 2 remplaçants



Vice-président

Gilbert Beaujaneau

Canton de VIVONNE

DÉLÉGUÉ À

L'AMÉNAGEMENT/PAYSAGE



Marie-Jeanne Bellamy Canton de LOUDUN



Henri Colin
Canton de
CHÂTELLERAULT 1



Vice-présidente

Marie-Renée Desroses

Canton de

LUSSAC-LES-CHÂTEAUX

DÉLÉGUÉE AUX

RESSOURCES HUMAINES



Guillaume De Russé
Canton de
MONTMORILLON



Ludovic Devergne Canton de POITIERS 2



Vice-présidente

Pascale Guittet

Canton de

CHASSENEUIL DU POITOU

DÉLÉGUÉE À LA REPRÉSENTATION DES PERSONNELS



Gérard Herbert Canton de CHAUVIGNY



Pascale Moreau
Canton de
CHATELLERAULT 3



Alain Pichon
Président du Département
Canton de
CHATELLERAULT 2



Remplaçant :

Benoît Coquelet
Canton de VOUNEUIL-SOUS-BIARD



Remplaçant : **Jérôme Neveux**Canton de JAUNAY-MARIGNY



2^{ème} Collège des Maires/élus 7 titulaires et 2 remplaçants



1 ère Vice-Présidente **Sandra Girard** Maire de MARÇAY DÉLÉGUÉE AUX FINANCES



Vice-président **Michel Bugnet** Maire de NOUAILLE-MAUPERTUIS DÉLÉGUÉ DES SERVICES NUMÉRIQUES



Béatrice FontaineMaire des ORMES
RÉFÉRENTE À
L'URBANISME



Fabienne Guérin Maire d'AYRON



Frédy Poirier Maire de CLOUÉ



Corine Sauvage Maire de MONTAMISÉ



Jacky Roy Maire d'ARCHIGNY



Remplaçant : **Régis Sirot** Maire de PERSAC

3^{ème} Collège des Groupements des Collectivités 3 Titulaires 1 remplaçant



Vice-Président
Joël Dazas
Président de la
CC DU PAYS LOUDUNAIS
DÉLÉGUÉ À
ARCHITECTURE / BÂTIMENT



Martine Godet Présidente du SIVOS DOUSSAY, ORCHES, SAVIGNY/FAYE



Michel Jarrassier Président de la CC VIENNE ET GARTEMPE



Remplaçant : **Edouard Renaud**Président du CDG
de la Vienne



COMPOSITION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES



Président

Alain PICHON

Président du Département



Antoine Braguier
Maire de SAINT-GERVAIS- LES-TROIS-CLOCHERS



Rémy Coopman Maire de LA FERRIÈRE-AIROUX



Jean-Luc Madej Maire de LUSSAC-LES-CHÂTEAUX



Monique Vivion Maire de BASSES

5 Suppléants



Joël Doret Maire de VILLIERS



Dany Dubernard Maire de BOIVRE-LA-VALLÉE



Philippe FoucteauMaire de VAUX-SUR-VIENNE



Maguy Lumineau Maire de LAVOUX



Françoise Micault
Maire d'ITEUIL

3 · ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023





• L'Assemblée Générale 2023 s'est tenue le 5 avril à Vouneuil sous Biard à la salle R2B. Plus de 150 personnes présentes ont pris part aux débats et ont validé les délibérations présentées.

Luc Floissac, ingénieur conseil environnement, est intervenu sur les enjeux de la règlementation environnementale 2020, et plus particulièrement le bioclimatisme et le confort d'été.

Stéphane Arcobelli, Directeur de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial – Préfecture de la Vienne, et **Fabrice Pagnucco,** responsable du Service Habitat Urbanisme et Territoires – DDT sont intervenus pour présenter le **"Fond Vert"**.



4 · RESSOURCES HUMAINES

Mouvements de personnel 2023

5 Départs

- 1 par mutation au service administration générale / finances / RH
- 1 en retraite au pôle Paysage
- 2 démissions au pôle Architecture et au service DPD
- 1 départ en disponibilité au pôle Urbanisme

5 Arrivées

- **3** mutations de titulaires au service administration générale / finances / RH + Pôle Urbanisme + service juridique Marchés
- 2 contractuels sur emploi permanent au pôle Paysage + Architecture

3 Nouvelles directions

Juridique et formation des élus : directrice Lucie Bébin-Brossard Administration générale / Finances / RH : directrice Aurélie Izoré Cadre de vie : directrice Catherine Perain

ar

Evolutions de carrière 2023

- 1 nomination stagiaire sans concours (Cat C)
- **3** titularisations
- 1 prorogation de stage
- 3 avancements de grade dont deux après réussite examen professionnel
- 1 promotion interne
- Poursuite de l'accueil d'apprentis
- Poursuite des revalorisations salariales : augmentation d'IFSE pour 12 agents
- Difficultés générales à recruter et notamment sur des postes atypiques
- Amélioration de l'accès aux formations CNFPT pour les agents

Temps forts 2023

Mise en place du Comité Social Territorial de l'AT86

6 réunions

Sujets étudiés

- Revalorisation des chèques déjeuners de 2€ au 1 er janvier 2024
- Mise en place du Complément Indemnitaire Annuel
- Remboursement des repas en mission aux frais réels
- Prime Pouvoir d'Achat exceptionnelle
- Remplacement de l'accueil
- Investissements santé et sécurité au travail





5 · VIE DE L'AGENCE

Une journée de convivialité a été organisée le 8 décembre par les représentants du personnel.

Au programme : "Murder party" le matin, quizz musical l'après-midi, et paniers cadeau en fin de journée : cris, rires et bonne humeur au rendez-vous...

Merci aux élus du CST pour l'organisation!









LE RAPPORT FINANCIER





Dans le cadre du projet stratégique, une analyse financière a été établie ainsi que des projections pour les années à venir.

Ces analyses font état d'une bonne situation actuelle et de réserves qui permettent de faire face aux aléas inévitables compte tenu du modèle de fonctionnement de l'Agence.

Les projections ont aussi fait apparaître un risque d'effet "ciseau" pour les années à venir entre des dépenses en augmentation et des recettes trop stables, notamment pour cause d'absence d'évolutions des tarifs depuis de nombreuses années.

Une première évolution tarifaire a été immédiatement engagée pour sa mise en application début 2023, et le principe d'une évolution régulière des tarifs pour suivre les coûts de fonctionnement de l'Agence a été acté dans la validation du projet stratégique.



RAPPORT FINANCIER 2023

Le budget primitif a été voté en Assemblée générale le 5 avril 2023, à hauteur de :

4.48 M€ en section de fonctionnement **447 K€** en section d'investissement

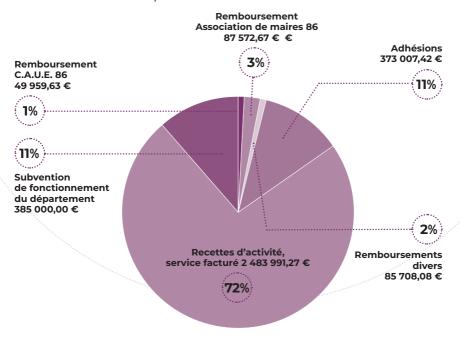
Sous réserve d'une vérification de l'adéquation avec le compte de gestion du comptable public, non reçu à ce jour, le résultat 2023 (avant report de l'excédent) et le compte administratif prévisionnels sont les suivants :

Résultat "sec" 2023 (soit avant report des excédents 2022)

Section de fonctionnement = Déficit de **90 742.46 €** Sections d'investissement = Excédent de **118 944.24 €** Résultat global = Excédent de **28 201.78 €**

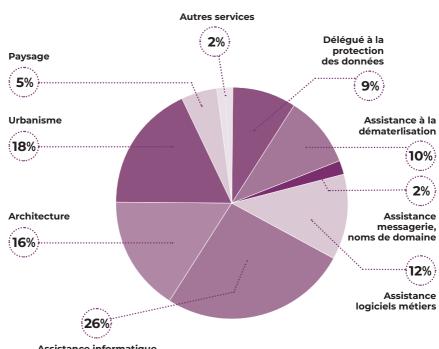
1 - Détail de la section de fonctionnement

Recettes réalisées hors report excédent = 3.46 M€





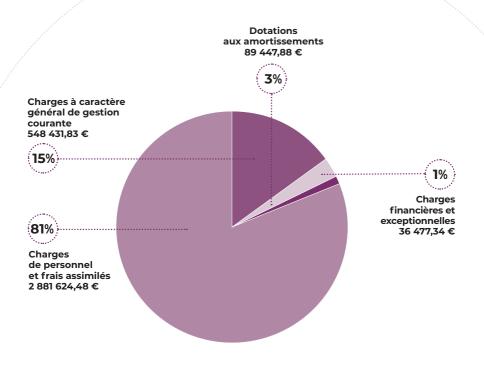
Zoom sur les recettes d'activité par domaines d'intervention





RAPPORT FINANCIER 2023

Les dépenses réalisées s'élèvent à **3.55 M€**, réparties comme suit :



2 - Détail de la section d'investissement

Les recettes réalisées (hors excédent) s'élèvent à 177 K€, réparties comme suit :

FCTVA: **32 710.32 €** (19%)

Subvention France Relance : **55 450 €** (31%)

Amortissements : **89 447.88 €** (50%)



Compte administratif prévisionnel 2023 (avec report des excédents 2022)

Détail de la section de fonctionnement

- Les recettes réalisées s'élèvent à 4.6 M€
- Les dépenses réalisées s'élèvent à 3.55 M€
- Résultat de la section de fonctionnement = 1 040 062.03 €

Détail de la section d'investissement

- Les recettes réalisées s'élèvent à 408 K€
- Les dépenses réalisées s'élèvent à 58 K€
- Résultat de la section d'investissement = 349 833.52 €
- Résultat cumulé = 1 389 895.55 €
- Restes à réaliser en dépenses d'investissement = 72 K€

Perspectives financières 2024

Hypothèses:

- Dotation du Département en baisse de 10% : 346 500 € (-38 500 € // 2023)
- Incertitude financement des audits TNE donc pas de recette inscrite pour 2024
- Hausse des dépenses de fonctionnement : charges de gestion courante et personnel
- Augmentation automatique de tous les indices majorés de 5 points au 01/01/2024
- Hausse des adhésions de 5%
- Réajustements des tarifs (à la hausse et à la baisse)
- Prévisionnel des recettes d'activité stable à 2.8 M€
- Versement de la Prime pouvoir d'achat exceptionnelle aux montants maximum
- Complément Indemnitaire annuel de maximum 550 € bruts par agent
- Remplacements des seuls postes vacants
- Pas de création de postes sans recettes nouvelles



REVUE DE PRESSE





Adresse de l'article https://www.lagazettedescommunes.com/890621/lat86-se-repense-pour-preparer-lavenir/

INGÉNIERIE

L'AT86 se repense pour préparer l'avenir

Catherine Stern | actus experts technique | Publié le 31/10/2023

Face aux évolutions institutionnelles et au besoin accru d'ingénierie des collectivités, l'agence des territoires de la Vienne a fait appel à la Scet pour él contexte de réduction des ressources.



La journée workshop, avec en premier plan François Bock, préside président du département de la Vienne, s'est tenue en mars 2022

« Une des premières vertus de ce travail a été de réaffi d'outil, dans un contexte d'attrition de l'argent public, o projets territoriaux », explique Anne-Catherine Ottevae la Scet (1) [1], qui a travaillé à la définition du projet str vienne (AT86). Objectif de cette mission qui a duré de l'offre, identifier ses pistes de diversification, s'assurer collectivités et autres organismes » et « travailler sur l'

L'AT86 [2], établissement public administratif qui a voca en matière d'ingénierie [3], est une des premières ager 1980, aux débuts de la décentralisation. Elle est aussi services. « Alors que l'agence vient de fêter ses 40 ans l'avenir. Nous avions besoin de savoir où nous allions, c nous étions toujours pertinents dans nos missions », in président délégué de l'AT86. L'agence, forte d'une cinq vie, un service d'instruction pour les droits des sols, un

Solidarité, mutualisation, service

La gazette des communes : 31/10/2023

Vienne Une nouvelle stratégie pour l'agence des territoires

D e l'assistance à maîtrise d'ouvrage à la planification urbaine, le domaine d'intervention de l'Agence des territoires de la Vienne (AT86) évolue. Accompagnée par la société de conseil SCET, elle élabore sa nouvelle stratégie qui tend à conforter ses principes de solidarité et de mutualisation entre adhérents. «L'Agence des territoires de la Vienne est un établissement public au service des collectivités, majoritairement les petites communes qui n'ont pas de movens d'ingénierie. Nous avons une forte ambition de coconstruction des projets et de collaboration entre acteurs publics et privés », explique François Bock, son président délégué. Par exemple L'AT86 porte la maîtrise d'œuvre des aménagements urbains dans le centre historique de Lusignan, commune de moins de 3000 habitants. Elle l'accompagne également pour l'étude de déplacement de sa médiathèque et la reconfiguration d'une friche commerciale. Autre composante stratégique : l'aide à l'équipement numérique. Le département de la Vienne est un Territoire numérique éducatif (TNE) pilote: les petites communes font appel à l'agence pour la mise en place de réseaux numériques dans les petites classes, en attendant le haut débit dont le déploiement mené par Orange est en cours.

Aider les collectivités à anticiper. « Nous avons aidé l'AT86 à collecter, définir les besoins des adhérents. Cela permet à chaque collectivité d'anticiper sur le recrutement des agents territoriaux correspondant à tel projet. Et de proposer des missions à la carte, pour l'élaboration des appels d'offres, la définition des besoins informatiques, les procédures de recrutement d'un architecte...», précise Anne-Catherine Ottevaere, directrice territoriale et des politiques publiques du groupe SCET.

LAT86 compte 333 adhérents, soit quasiment toutes les communes du département (235 au total), des CCAS, une majorité des intercommunalités (6 sur 7), à l'exception des deux grandes agglomérations de Poitiers et de Châtellerault, qui ont leurs moyens propres d'ingénierie publique. L'agence des territoires de la Vienne dispose d'un budget de 3,5 M€, 30 % de dotation du département et 70 % provenant des services facturés aux collectivités. Φ etrand Escolin



L'Agence des territoires de la Vienne accompagne la commune de Lusignan dans le réaménagement de son centre historique.

✓ Monts-sur-Guesnes

Monts-sur-Guesnes a reconstruire les halles

ABONNÉS Cet article est réservé aux abonnés numériques

Publié le 10/07/2023 à 17:43 | Mis à jour le 10/07/2023 à 17:43

Vendredi 7 juillet 2023, le dernier conseil municipal de l'année à Monts-sur-Guesnes, avant la pause estivale, n'a tenu qu'à un fil.

À quelques minutes du début de la réunion, le quorum n'était pas atteint alors que des projets d'importance étaient à valider.

Finalement, l'arrivée d'une élue a permis la présentation d'un ensemble de réalisations, à finaliser d'ici la fin de la mandature

Plus de 800.000 € d'investissemen

Frédéric Lerond, directeur de l'Agence des territoires de la Vienne, a présenté les différents projets et leurs incidences budgétaires. « Les halles, construites en 1872, selon les préconisations Effét, dans un style industrie, place Frézeux de La Frézeillère, an été démolies en juillet 1968. Les reconstruire, sur l'emplacement de l'ancien centre de secours, après démolition de ce dernier, sera un plus en terme d'animations possibles, à proximité du Château », préconise au de l'AT 86, qui englobe dans un projet d'ensemble de quartier, le futur lotissement du Cheval Blanc et les aménagements indispensables au stade de football contigu.

830.000 € pour les halles, 150.000 €, pour le bloc sanitaire voisin de la salle des fêtes et 112.000 €, pour le lieu de convivialité du stade (maison du football club), c'est l'ardoise indicative proposée par le service départemental.

Par 5 voix pour et 3 abstentions, le projet est adopté.

Le maire, Olivier Briand, est mandaté pour lancer les consultations et initier le montage financier de l'opération, qui pourra se faire en plusieurs tranches, consécutives ou non.

Une commission de suivi des travaux sera constituée. L'agence des territoires sera aux côtés de la commune pour ces réalisations

Les évènements à venir

L'instauration d'une participation de la collectivité à la protection sociale de ses agents et une gratification accordée à une stagiaire ont été les autres délibérations de ce conseil.

Le démarrage de la machine à pizzas est programmé pour le 26 juillet.

Parmi les dates évènementielles de l'été, sont remarquées : la Fête nationale du 14 juillet, le marché des producteurs, du 21 juillet, la soirée folklorique en lien avec le festival de Confolens le 6 août (un groupe indonésien sera sur la scène montoise).

La cérémonie en mémoire du Maquis de Scévolles (27 août) et le prochain conseil municipal du 7 septembre sont d'autres dates à retenir

La nouvelle République : 10/07/2023

marçay

Énergie: des ateliers techniques plus sobres

V endredi 28 avril, à l'invitation de Sandra Girard, maire, Sacha Houlié, député, Gilbert Beaujaneau, président de la communauté de communes des Vallées du Clain, élus du territoire, entreprises et agents municipaux, se sont retrouvés sur le chantier de construction des nouveaux ateliers techniques de Marçay, pour la pose symbolique de la première botte de paille.

Sobriété énergétique et meilleur confort

L'occasion pour Sandra Girard de mettre un coup de projecteur sur ce projet travaillé par la municipalité depuis deux ans. Les anciens locaux étant trop exigus et ne répondant plus aux critères attendus, un nouveau projet a été étudié avec l'Agence des territoires de la Vienne, pour la création de ce nouvel espace de 270 m² qui abritera garage, atelier et locaux du personnel.

La particularité du cahier des charges reposait sur la demande de sobriété énergétique du bâtiment et l'emploi de matériaux locaux et biosour-



Les élus ont posé symboliquement la première botte de paille. (Photo NR-CP)

cés. Pari relevé par le cabinet d'architecture Evorev de Béruges, et l'entreprise Millet construction de Champignysur-Veude (Indre-et-Loire) avec la réalisation d'une structure bois en technique ancienne avec bardage châtaignier et isolation paille, le tout complété par la pose de panneaux photovoltaïques et pose d'une cuve enterrée de 8.000 litres pour la récupéra-

tion des eaux de pluie. Avec un coût de construction de 746.000 €, ce bâtiment est, certes, plus cher à la construction, mais ce choix assumé permettra des coûts de fonctionnement moindres et donc plus intéressants sur le long terme. Il produira plus d'énergie qu'il n'en consommera et assura un confort supérieur pour les agents, avec notamment l'usage de la lumière naturelle et un espace atelier tempéré.

Une subvention de 200.000 € a été accordée par l'État pour aider à cette construction : 150.000 € de Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et 50.000 € de Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL), ainsi qu'un fond de concours de 50.000 € de la communauté de communes des Vallées du Clain.



Civraisien en Poitou : la nouvelle mue du PLUi est en élaboration jusqu'en octobre 2025

ABONNÉS Cet article est réservé aux abonnés numériques.

Publié le 10/11/2023 à 16:31 | Mis à jour le 10/11/2023 à 17:18



Une réunion pour présenter le planning prévisionnel de révision du PLUi. © (Photo Com.Com Civraisien en Poitou)

À Saint-Pierre-d'Exideuil, le plan de révision générale du PLUi a été présenté aux élus communautaires, mardi 7 novembre 2023. Ce travail s'échelonnera jusqu'en octobre 2025.

Mardi 7 novembre 2023, à la salle de l'Esec à Saint-Pierre-d'Exi<mark>deuil, une réunion consacrée au lancement de la révision générale du Plan</mark> Jocal d'urbanisme intercommunal (PLUI) a eu lieu, en présence du bureau d'études CREHAM, de l'agence des territoires 86 et de nombreux maires. (1)

Le but de cette séance était de présenter le planning prévisionnel concernant cette révision. Ce calendrier s'échelonne sur deux ans, jusqu'en octobre 2025, et s'organise autour de plusieurs grandes étapes. La phase initiale d'études impliquera l'actualisation du diagnostic territorial, la reformulation des objectifs et l'alustement du corpiet réslementaire.

Une fois le document validé en conseil, une phase administrative s'en suivra avec la consultation des personnes publiques, une enquête auprès des habitants et des ajustements éventuels qui permettront l'approbation finale du PLUi.

Des modifications pour faire émerger de nouveaux projets

Les grands enjeux de cette révision sont de lever les difficultés identifiées dans l'instruction des autorisations d'urbanisme sur le territoire. Mais aussi de faire les modifications nécessaires pour permettre l'émergence de nouveaux projets nés depuis l'élaboration de la dernière mue du texte en 2019.

Dans un volet patrimonial, il incombe à ce texte de questionner et redéfinir les périmètres délimités aux abords des monuments historiques sur les trois communes, celles du programme « Petites villes de demain » (Valence-en-Poitou et Gençay) et Saint-Maurice-la-Clouère. Enfin, il doit permettre d'actualiser le règlement de l'aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (I/NAP) sur la commune de Charroux.

Les communes seront sollicitées

Des instances de suivi seront programmées dans le cadre des conférences des maires, des commissions d'urbanisme, des réunions de restitution et débats, avec les parties prenantes, lors de chaque phase.

Les communes seront sollicitées individuellement et régulièrement par le biais de questionnaires, points téléphoniques et fourniture de plans.

De même, une concertation publique renforcée se déroulera tout au long de la phase d'études. Elle permettra aux habitants de s'informer sur l'avancement de la démarche et d'exprimer leurs avis sur le projet et leurs demandes.

(1) CREHAM: cabinet pluridisciplinaire d'urbanisme, paysage, sociologie et développement local qui mène des missions d'étude, d'assistance et de conseil pour le compte de collectivités publiques et parapubliques dans le Grand Sud Ouest.

Agence des Territoires 86 : L'AT 86 apporte aux collectivités territoriales et aux établissements publics intercommunaux du département une assistance technique, informatique, iuridiaue ou financière.

La nouvelle République : 10/11/2023



at

GLOSSAIRE RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

AMO : Assistance Maîtrise d'Ouvrage

ABF : Architecte des Bâtiments de France

AMF86 : Association des Maires et Présidents d'intercommunalité de la Vienne

AT86 : Agence des Territoires de la Vienne

CAUE: Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

CNIL: Commission Nationale Informatique et Liberté

DPD: Délégué à la Protection des Données

DPO: Data Protection Officer

DRAC : Direction Régionale des Affaires CulturellesDSDEN : Direction des Services Départementaux

de l'Éducation Nationale de la Vienne

MH: Monuments Historiques

PMR: Personne à Mobilité Réduite

PLU: Plan Local d'Urbanisme

PLUI: Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

RAM: Relais d'Assistante Maternelle

RGPD: Règlement Général à la Protection des Données

RPI : Regroupement Pédagogique Intercommunal

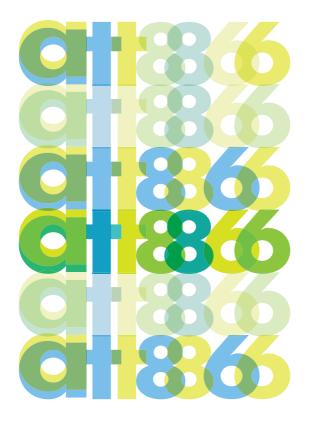
SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale

SIVOS: Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire

UDAP : Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine



Rapport d'activité 2023





Avenue René Cassin - Téléport 2 - B.P 90238 86963 CHASSENEUIL-DU-POITOU FUTUROSCOPE CEDEX Tél. 05 49 00 60 00 - contact@at86.fr